



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

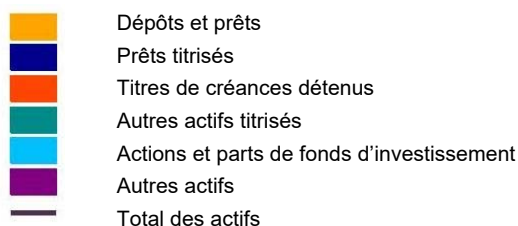
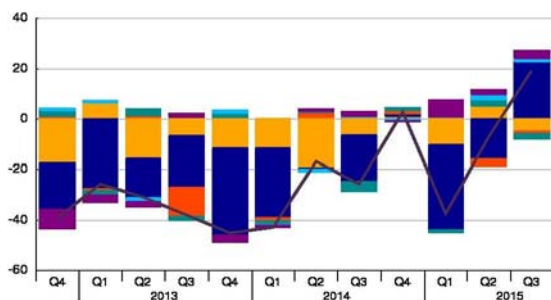
18 novembre 2015

Statistiques relatives aux véhicules financiers effectuant des opérations de titrisation (VFT) de la zone euro : troisième trimestre 2015

- Au troisième trimestre 2015, l'encours des titres de créance émis par les véhicules financiers effectuant des opérations de titrisation (VFT) de la zone euro a augmenté, ressortant à 1 424 milliards d'euros, après 1 414 milliards à la fin du trimestre précédent.
- Les émissions nettes de titres de créance effectuées par les VFT au troisième trimestre 2015 ont représenté 12 milliards d'euros.
- Sur la même période, les acquisitions nettes de prêts titrisés détenus par les VFT se sont élevées à 23 milliards d'euros.

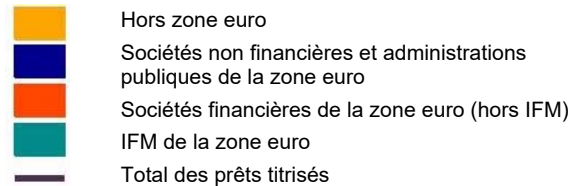
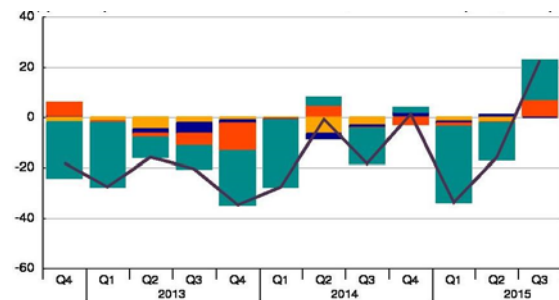
Graphique 1 : Transactions sur actifs des VFT de la zone euro

(transactions trimestrielles en milliards d'euros ; données brutes)



Graphique 2 : Transactions sur prêts titrisés par les VFT ventilées par cédant

(transactions trimestrielles en milliards d'euros ; données brutes)



L'encours des **titres de créance émis** par les VFT de la zone euro est ressorti à 1 424 milliards d'euros à la fin du troisième trimestre 2015, en hausse de 10 milliards par rapport à la fin du trimestre précédent. Sur la même période, les flux ont donné lieu à des émissions nettes à hauteur de 12 milliards d'euros. Le taux de variation annuel des émissions de titres de créance, calculé sur la base des transactions, a augmenté pour s'établir à - 2,2 % au troisième trimestre 2015, contre - 4,7 % au trimestre précédent.

Les **prêts titrisés** détenus par les VFT de la zone euro (qui représentent l'essentiel des actifs auxquels sont adossés les titres de créance émis) ont augmenté, ressortant à 1 213 milliards d'euros à la fin du troisième trimestre 2015, après 1 190 milliards à la fin du trimestre précédent, en raison essentiellement d'acquisitions nettes à hauteur de 19 milliards. Les acquisitions nettes de prêts titrisés **émis par les institutions financières monétaires (IFM) de la zone euro** ont représenté 15 milliards d'euros.

S'agissant du secteur emprunteur de prêts titrisés, les prêts accordés aux ménages de la zone euro se sont élevés à 803 milliards d'euros à la fin du troisième trimestre 2015, les acquisitions nettes ressortant à 20 milliards au cours du même trimestre, tandis que les prêts consentis aux sociétés non financières de la zone sont ressortis à 257 milliards, avec des acquisitions nettes de 6 milliards.

Parmi les autres actifs des VFT de la zone euro, **les dépôts et les prêts** se sont élevés à 229 milliards d'euros à la fin du troisième trimestre 2015 et ont représenté essentiellement des créances sur les IFM de la zone (143 milliards). Une cession nette de dépôts et de prêts d'un montant de 5 milliards d'euros a été observée au cours de ce trimestre. Les **avoirs en titres de créance** ont représenté 172 milliards d'euros à la fin du troisième trimestre 2015, les cessions nettes ressortant à 1 milliard. Les **autres actifs titrisés** détenus par les VFT (comprenant par exemple les créances commerciales, fiscales et autres créances) se sont élevés à 99 milliards d'euros, avec des cessions nettes de 2 milliards au cours du trimestre.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Stefan Ruhkamp au : +49 69 1344 5057.

Notes :

- Les dernières données relatives aux organismes de titrisation et aux opérations de titrisation des IFM peuvent être téléchargées à partir du *Statistical Data Warehouse* (SDW) (Entrepôt de données statistiques) de la BCE : [Financial Vehicle Corporations](#) et [MFI balance sheets](#). Des informations plus détaillées sur ces statistiques sont disponibles sur la page [Euro area financial vehicle corporations](#) (véhicules financiers effectuant des opérations de titrisation de la zone euro) de la partie *Statistics* du site internet de la BCE.

Tableau 1 : Actif et passif des véhicules financiers de la zone euro effectuant des opérations de titrisation

(montants en milliards d'euros et variations annuelles en pourcentage, données brutes ; encours en fin de période, flux correspondant aux opérations sur la période)

	ENCOURS	TRANSACTIONS			TAUX DE VARIATION ANNUEL ¹⁾		
	T3 2015	T1 2015	T2 2015	T3 2015	T1 2015	T2 2015	T3 2015
Actif							
Dépôts et créances correspondant à des prêts	229	-10	5	-5	-13,5	-4,3	-3,8
Prêts titrisés	1 213	-34	-16	23	-4,1	-5,3	-2,1
Par secteur emprunteur							
Ménages de la zone euro	803	-21	-19	20	-	-	-
Sociétés financières de la zone euro	257	-9	3	6	-	-	-
Résidents de la zone euro	64	-4	0	-4	-	-	-
Non-résidents de la zone euro	88	1	0	1	-	-	-
Par émetteur							
IFM de la zone euro	943	-30	-15	15	-4,0	-5,9	-2,9
Restant dans les bilans des IFM ²⁾	433	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques de la zone euro	0	0	0	0	-	-	-
Sociétés financières de la zone euro autres que les IFM	160	-1	0	7	0,5	-2,7	1,6
Sociétés financières de la zone euro	19	-1	1	0	-9,9	3,3	9,4
Résidents de la zone euro	91	-2	-2	0	-10,7	-6,3	-2,6
Avoirs en titres de créance	172	1	-3	-1	2,8	-0,3	-1,2
Autres actifs titrisés	99	-1	3	-2	-3,5	-1,5	0,6
Actions et parts de fonds d'investissement	53	0	2	1	-1,8	4,0	5,3
Autres actifs	61	7	2	3	16,2	18,0	20,3
Passif							
Prêts et dépôts reçus	121	-2	-2	5	-15,2	-7,7	-4,1
Titres de créance émis	1 424	-44	-11	12	-4,3	-4,7	-2,2
Durée < ou = à un an	64	-4	1	-3	-15,5	-4,8	-5,4
Durée < à un an et < ou = à deux ans	13	-1	0	0	56,6	2,6	-1,0
Durée > à deux ans	1 347	-39	-12	15	-4,0	-4,8	-2,0
Capital et réserves	26	3	-1	-1	-9,9	-9,9	-14,1
Autres éléments de passif	254	5	7	4	3,9	6,2	7,6
Total	1 826	-38	-7	19	-4,1	-3,6	-1,2

Source : BCE.

1) Les taux de variation annuels sont calculés sur la base des transactions, c'est-à-dire à partir d'un indice de stocks notionnels obtenu (à partir d'une période de base) en divisant les transactions par les montants des encours du début de la période à laquelle ils se rapportent. Pour plus de précisions, cf. les notes techniques des sections 2.1 à 2.6 du *Statistics Bulletin*, disponible sur le *Statistical Data Warehouse* (SDW) (Entrepôt de données statistiques) de la BCE.

2) Se rapporte aux prêts (aux non-IFM) déclarés par les IFM de la zone euro comme étant titrisés par les véhicules financiers de titrisation de la zone mais qui figurent toujours à leur bilan (prêts qui n'ont pas été décomptabilisés).